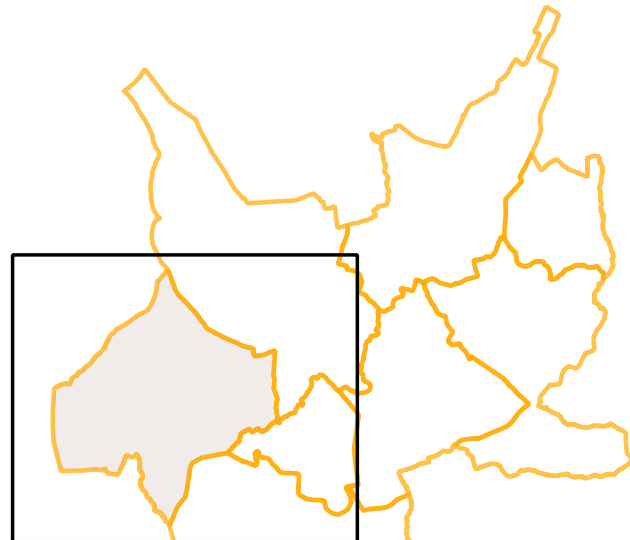




Révision allégée n°1

**Commune de
FRANGY**



Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 mars 2026, approuvant la révision « allégée » n°1 du PLUI du Val des Usses.

Le Président, Paul RANNAR	
Procédures	Financée le
Elaboration	25/02/2020
Mise à jour 1	23/07/2020
Modification Simplifiée n°1	08/12/2020
Mise à jour 2	22/03/2021
Mise à jour 3	21/06/2021
Modification n°1	08/03/2022
Mise à jour 4	19/05/2022
Mise à jour 5	07/11/2022
Mise à jour 6	20/01/2023
Mise à jour 7	27/04/2023
Modification Simplifiée n°2	13/06/2023
Modification n°2	10/06/2025
Modification n°3	10/03/2026

Edité le : 25/02/2026

Ech : 1/5000

Urbaniste	Géomaticien	Fond Cadastre
		Données originales téléchargées sur https://cadastre.data.gouv.fr/ , mise à jour de Décembre 2025

ZONES URBAINES	EMPLACEMENTS RESERVES
U1 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité	 Emprise de l'emplacement réservé
U2 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité	RENSEIGNEMENTS DIVERS
U3 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité	Secteur délimité au titre de l'article L151-6 du CU
U4 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Secteurs soumis à Orientations d'aménagement et de Programmation
U5 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	Secteur délimité au titre de l'article L151-15 du CU
U6 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Secteur de mixité sociale
U7 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	Secteur délimité au titre de l'article L151-23 du CU
U8 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Zones humides
U9 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Corridors écologiques
U10 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Réservoirs de biodiversité
U11 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Secteur au titre des espaces de bon fonctionnement
U12 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	Secteur délimité au titre de l'article L151-12 du CU
U13 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Changement destination vers habitat
U14 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Changement destination vers activité
U15 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Changement destination vers Hotel ou autre hébergement touristique
U16 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	Secteur délimité au titre de l'article L151-19 du CU
U17 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Espaces paysagers structurants
U18 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Espaces verts
U19 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Espaces verts
U20 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Secteur de DAP patrimoniale
U21 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Bâtiment patrimonial à préserver
U22 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Bâtiment patrimonial à mettre en valeur
U23 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Petit patrimoine à préserver
U24 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	Secteur délimité au titre de l'article L151-13 du CU
U25 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée
U26 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	Secteur délimité au titre de l'article L151-34-2° du CU
U27 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Secteur de carrière
U28 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	Risques technologiques repérage au titre de l'article R151-34-1° du CU
U29 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Pipeline hydrocarbure
U30 Secteur urbain à vocation dominante d'habitat à forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines	 Canalisation de Gaz
ZONES AGRICOLES	Autres
A Zone agricole	 Obligation de démolir préalable
Ag Secteur agricole viticole	 Alignement graphique à respecter
ZONES NATURELLES	 Obligation de maintien des commerces en RDC
N Zone naturelle	 Sentiers et cheminements piétonniers existants à conserver
N1 Secteur à vocation de gestion des activités de camping	
N2 Secteur à vocation de gestion de déchets de développement d'une déchèterie	
N3 Secteur à vocation de gestion et de développement de sites de décharge	
N4 Secteur à vocation de gestion et de développement de sites de décharge	
N5 Secteur à vocation de gestion et de développement des équipements publics ou d'intérêt collectif	
N6 Secteur à vocation de gestion et de développement d'installations de loisirs	
N7 Secteur à vocation de gestion et de développement des sites de remblais	

Liste des emplacements réservés			
N°	DESIGNATION	SURFACE	BENEFICIAIRE
ER40	Création d'aire de stationnement	157 m ²	Mairie de Frangy
ER41	Création d'équipements publics	9620 m ²	Mairie de Frangy
ER42	Création d'une aire sportive	1014 m ²	Mairie de Frangy
ER43	Création d'équipement sportifs (stomatism stade de foot)	17588 m ²	Mairie de Frangy
ER44	Extension des équipements publics	2400 m ²	Mairie de Frangy
ER45	Aménagement du bord des Usées	7878 m ²	Mairie de Frangy
ER46	Aménagement de carrefour	407 m ²	Mairie de Frangy
ER47	Aménagement du bord des Usées	15829 m ²	Mairie de Frangy
ER48	Aire de stationnement	2270 m ²	Mairie de Frangy

